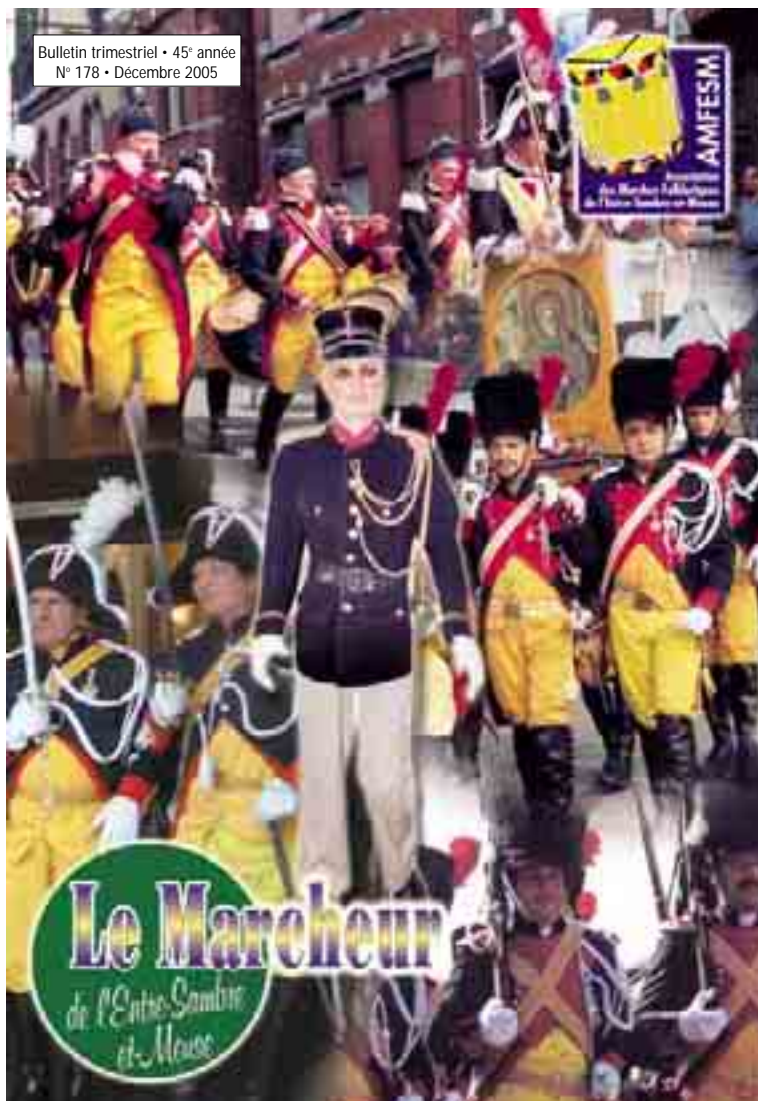


Bulletin trimestriel • 45^e année
N° 178 • Décembre 2005



Le Marcheur

1



AMFESM

Association
des Marches Folkloriques
de l'Entre-Sambre-et-Meuse

Le Marcheur de
l'Entre-Sambre-et-Meuse :
Revue trimestrielle éditée
par l'Association
des Marches Folkloriques
de l'Entre-Sambre-et-Meuse
(association reconnue par
le Ministère de la Communauté
Française sous le N° 21/252/71).

Internet :
www.amfesm.be

Abonnement 2005 :
7€ au délégué de votre
Compagnie ou au compte
000-0384902-06
de l'AMFESM à Gerpinnes

Réclamations et
changements d'adresse :
André SAINTHUILE
Rue de la Paix 4A
B-6200 CHATELET
Tél. et fax 071 39 23 91

Editeur responsable :
Michel PIERARD
Rue du Calvaire 27
B-6120 HAM-SUR-HEURE
Tél. 071 21 64 21

Textes et photos :
A envoyer à :
Marc BLAIMONT
Rue de la Damejelle 19
B-5150 FLOREFFE
Tél. et fax 081 44 58 52

Imprimerie GUILLAUME
Rue de Moncheret 28
B-6280 ACOZ
Tél. 071 50 10 43
Fax 071 50 46 73

Le contenu et photos
se rapportant aux articles
n'engagent que leurs auteurs.

Parution :
Mars • Juin
Septembre • Décembre

Imprimerie Guillaume S.A.
6280 Acoz

Editorial

MICHEL PIERARD, PRÉSIDENT

Avec le cortège des Marches annuelles, la septennale fossoise, riche de la diversité de ses groupes et de ses uniformes chamarrés, s'est achevée de manière cordiale à l'assemblée générale de Nalinnes par la remise des médailles participatives aux drapeaux des sociétés faisant partie de la délégation de l'Association. Les propos tenus à cette occasion par le nouveau Président de l'état-major de la Marche Saint-Feuillen, Monsieur Philippe Leclercq, nous invitent à la préparation de l'édition 2012 dès aujourd'hui, ce à quoi nous aurons plaisir à répondre favorablement.

Le thème de ce bulletin nous parle de la gendarmerie et plus particulièrement des pelotons présents dans les rangs de nos sociétés de la gendarmerie d'élite du premier empire aux pantalons jaunes si caractéristiques.

Toutefois, il nous plaît aussi de rappeler la présence continue à nos côtés tout au long de la saison de ces femmes et de ces hommes qui ont choisi comme bien d'autres avant eux de remplir le «*rôle séculaire de prévôté*» au service de l'ordre public et de la sécurité des citoyens.

Pour répondre aux missions de notre époque, de multiples changements ont modifié nos forces de police mais leurs agents demeurent cependant bien les dignes successeurs de ceux dont il n'était pas rare, il y a quelques décennies encore, de voir la délégation en grande tenue, à pied ou à cheval, ouvrir nos cortèges avec faste et sérieux. (voir photo page 3).

Au nom de tous nos membres, c'est l'occasion pour l'Association de souligner l'encadrement précieux et de qualité des forces de l'ordre dans le cadre de nos manifestations traditionnelles et de les en remercier vivement.

A l'heure d'écrire cet éditorial, les fêtes de fin d'année sont à présent très proches et j'en profite donc pour vous souhaiter ainsi qu'à vos familles une année 2006 toute remplie de joie et de paix. □



Au service du Pays et de la Loi !

TRAVAIL COLLECTIF

Etes-vous surpris de voir la gendarmerie ouvrir nos défilés ?

C'était pourtant fréquent dans la première moitié du siècle dernier, comme le montre la photo de la Saint-Feuillen en 1921 (voir page 3).

La gendarmerie exprimait ainsi sa sympathie envers les Marcheurs et aimait réaffirmer son caractère militaire, car peut-être ignorez-vous que ce que vous croyez n'être qu'une force de police était encore en 1991, une partie intégrante de notre Armée ⁽¹⁾.

La gendarmerie a toujours rempli deux missions, la défense du Pays et la protection des citoyens en faisant respecter la Loi.

Il est vrai que dès notre indépendance acquise, la paix régnant aux frontières, nos gendarmes issus de la «*Koninklijke Marechaussee*» des Pays-Bas peuvent s'investir pleinement dans leur second rôle de policiers. C'est la Première Guerre mondiale qui leur rappelle qu'ils sont aussi, et depuis le 7^e siècle, des militaires ou des «*gens d'armes*» au service de la Patrie : les deux premières victimes du conflit sont les maréchaux des logis Auguste Bouko et Jean Thill, tués à Visé le 4 août 1914, et le 7 octobre ce sont les gendarmes du Groupe territorial de Gand ⁽²⁾, aux ordres du capitaine Frémault, qui

tiennent tête à l'ennemi facilitant la retraite de notre armée, depuis Anvers jusqu'aux plaines de l'Yser où ils continueront à exercer leur mission séculaire de «*prévôté*». En 1940, la gendarmerie paie un lourd tribut pour une campagne de dix-huit jours et sous l'occupation, malgré les diktats et les représailles, nos gendarmes redevenus des agents de police s'efforcent de n'appliquer que la loi belge, refusent toute collaboration dans la chasse aux Juifs, réfractaires, communistes... , aident les résistants, et forment en Angleterre, une «*prévôté*» auprès des futures troupes de libération.

«*Prévôté*» - «*mission séculaire de prévôté*»... voilà un vocabulaire peu courant sauf dans nos manuels d'histoire qui nous renvoient au temps de Dagobert 1^{er}, car probablement conseillé par «*le bon saint Eloi*» le roi des Francs crée un corps spécial (une prévôté) composé de «*gens d'armes*», aux ordres d'un officier (un prévôt), chargé de la police et de la discipline dans ses armées. Cette véritable «*police militaires*» portera, dès le 8^e siècle, le titre de «*Prévôté des Maréchaux*» ⁽³⁾ et voit sa mission élargie à la protection des populations contre les excès de tous genres commis par les soldats livrés à eux-mêmes ou déserteurs ou pillards. Il faut attendre François 1^{er} et Charles Quint pour que les maréchaussées royale et impériale remplissent pleinement leur seconde mission, au service de l'ordre public et de la paix sociale.

En effet, ces deux monarques mènent une politique de centralisation, cou-

(suite page 4)



1921
Ouverture
de la Marche Saint-Feuillen

Le corps d'office
de la Marche Saint-Pierre
de Biesmerée,
encadré de deux gendarmes



Marche Saint-Jean de Mettet
3 générations de Marcheurs-Gendarmes



Le peloton des Gendarmes
de la Marche Saint-Jean
de Mettet



Le peloton des Gendarmes
de la Marche Notre-Dame
de Walcourt





AU SERVICE DU PAYS ET DE LA LOI!

(suite de la page 2)

vrent leurs domaines d'une organisation judiciaire unifiée en dehors de toute présence de troupe. Cela nécessite la création de brigades permanentes dans les villes, lieux de foires, de marchés et de passages obligés. Bref, la maréchaussée devient «*le bras armé de la justice*» du prince. Les prévôts et les maréchaux vont remplir leurs missions avec méthode et se révéler très efficaces dans la recherche des délinquants, notamment par un système de signalement. Toutefois, en 1789, très proches du peuple et comprenant sa misère, ils se rangent du côté de la Révolution et en facilitent son succès.

Conséquences :

- 1) le terme «*maréchaussée*» est désormais banni du vocabulaire car il rappelle trop l'Ancien régime et est remplacé par celui de «*Gendarmerie Nationale*».
- 2) Cette Gendarmerie Nationale se retrouve intégrée à l'Armée et les gendarmes sont regroupés en «*unités combattantes*», gardant leurs deux missions, la défense des frontières et le maintien de l'ordre intérieur de plus en plus troublé depuis la loi Jourdan de 1798.

Rappelons que cette loi instaure la «*réquisition*» pour tous les célibataires de 20 à 25 ans et provoque la multiplication des insoumis et des déserteurs. Au nom de la Liberté, de l'Égalité et de la Fraternité, la Révolution plonge la République dans un chaos total. La France est en pleine

décomposition et vit sous la Terreur. Elle va se jeter dans les bras de ce jeune général, revenu victorieux de la campagne d'Égypte. Bonaparte renverse le Directoire, inaugure le Consulat et veut immédiatement rétablir la paix sur l'ensemble du territoire national.

Comment ? Avec une Police qui sera forte et omniprésente. A cette fin, le Premier Consul lui donne une direction indépendante du ministère de la Guerre. Fouché la conduit de main de maître; les mouchards sont partout; chaque cabaret devient une agence de renseignements; même un Vidocq, ancien bagnard et qui en sait beaucoup sur tout le monde, devient le chef de la sûreté de Paris...

Bonaparte aime ce genre de police. Il l'aime tellement qu'il en crée plusieurs autres et tisse, à la façon d'une araignée, sa propre toile. Cela donnera que Fouché, ministre de la Police, est doublé par la Préfecture de Police attribuée à son rival Dubois, lui-même aux prises avec l'Inspecteur général Veyrat qui dirige une police parallèle, sans oublier Savary qui intervient directement auprès du Maître en sa qualité de Commandant de la Gendarmerie d'élite⁽⁶⁾. Celle-ci est chargée de la protection rapprochée du Chef de l'Etat et de la surveillance des demeures et édifices nationaux. Les voici donc, ces Gendarmes d'élite de la Garde que nous admirons dans nos Marches et qui nous ont tellement surpris avec leurs pantalons jaunes, à Walcourt en 1966.



Quel est l'historique de ce corps ?

C'est par l'Arrêté du 31 juillet 1801 que Bonaparte, réorganisant en profondeur la Gendarmerie, crée vingt-sept légions de gendarmes dont une d'élite. Cette dernière comptera deux escadrons à cheval et deux compagnies à pied jusqu'en 1806, date à laquelle les compagnies à pied sont supprimées et les escadrons à cheval assimilés au corps des grenadiers à cheval. Ses membres doivent être célibataires, mesurer 1,78 mètre au minimum, jouir d'une grande moralité. Ils se recrutent principalement dans la Gendarmerie départementale et rejoignent leur nouveau corps avec leur uniforme, équipement, armes et cheval, ce qui explique le peu de différences dans les tenues aux caractéristiques suivantes : habit de couleur bleu national avec collet sans passe-poil - revers, parements et retroussis écarlates - boutons blancs timbrés d'une grenade marquée «*Gendarmerie d'élite*» - poches en travers - épau-lettes en poils de chèvre à franges écarlates - buffleterie jaune bordée d'un petit galon de fil blanc - chapeau en feutre noir orné d'un galon d'argent avec ganse de cocarde, et un plumet écarlate (chapeau remplacé en 1804 par le bonnet à poil avec visière sans plaque, garni d'un cordon de fil blanc avec deux raquettes et trois glands) - guêtres noires pour la petite tenue, blanches pour la grande tenue - et surtout la culotte et le gilet jaunes.

Incorporés dans la Garde impériale en 1804, les Gendarmes d'élite peuvent porter la queue, c'est-à-dire la per-ruque, comme les Grenadiers à pied.

Mais comment est perçu le Gendarme d'élite ?

Marco De Saint-Hilaire écrit dans son Histoire de la Garde Impériale : «*... sous cette visière de cuir verni qui s'abaissait de son bonnet à poil sur ses sourcils, on voyait luire le regard pénétrant du soldat investi d'une mission de confiance; il y avait quelque chose d'inquisitorial et de soupçonneux dans ce regard incessamment inquiet. Il semblait observer toujours et sa vigilance était rarement en défaut.*

Attachés à la personne de l'Empereur, les Gendarmes d'élite sont jaloux et surnommés ironiquement les «*Immortels*». Ils avaient en effet la réputation d'être rarement engagés dans les combats. Cela est injuste car on les retrouve toujours dans les rangs de la Vieille Garde; ils se distinguent particulièrement en Espagne (Madrid - Villodrigo - Astorga - Medina del Rio Seco - ...), et en Russie (Orcha - la Bérézina - ...). Ils participent activement aux campagnes de Saxe et de France. Pendant les Cent-Jours, ils chargent aux côtés des grenadiers à cheval à Ligny et à Waterloo.

Enfin, nous aimerions terminer cette recherche avec Georges Blond qui écrit à propos des Gendarmes d'élite en Espagne :

«*Ce corps de gendarmes est destiné spécialement à la lutte contre les brigands. Ces hommes se sont pris à leur tâche au point de tout supporter, le climat dur, l'inconfort, la faim et la soif. L'histoire - la petite histoire - n'a guère retenu que le nom de l'un d'eux, Foulon, parlant très bien l'espagnol, traqueur infatigable, craint des guerilleros...*

(suite page 6)



AU SERVICE DU PAYS ET DE LA LOI!

(suite de la page 5)

décoré, Foulon poursuit sa chasse et s'acharne spécialement contre les Français passés à l'ennemi ou déserteurs».

L'Empereur ne s'est pas trompé sur la valeur et la discipline de ses Gendarmes d'élite. Ce n'est pas un hasard s'il leur remet un drapeau portant la devise «VALEUR ET DISCIPLINE», une devise qui comme le prétend Roger Golard, devrait être celle de tout Marcheur de l'Entre-Sambre-et-Meuse digne de ce nom.

⁽¹⁾ La loi relative à la démilitarisation de la Gendarmerie date du 18 juillet 1991.

⁽²⁾ C'est en hommage aux gendarmes, héros de Edemolen, que les Fastes de notre Gendarmerie ont lieu le 7 octobre de chaque année.

⁽³⁾ Appellation d'où sont dérivés les termes «maréchaussée» et «maréchal des logis». Quant à l'adverbe «prévoitement», il est souvent synonyme de «sommairement».

⁽⁴⁾ A ne pas confondre avec «la Gendarmerie d'Ordonnance de l'Empereur» créée en 1806 et réservée aux fils de la noblesse et des familles fortunées, parfois exilées. Napoléon voulait ainsi réconcilier les différents groupes sociaux de son Empire, un succès immédiat mais éphémère puisque ce corps est dissous en 1807.

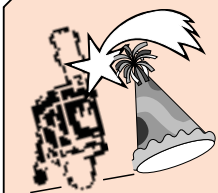
Bibliographie :

- La Gendarmerie Belge - Souvenirs d'un corps d'élite (1796-2000) par Benoît Dupuis et Jocelyn Balcaen à la Renaissance du Livre.
- Voici la Gendarmerie par Pierre Hallynck - Musée de la Gendarmerie nationale à Melun (France).
- Napoléon, Empereur ou Dictateur ? Revue Historia n° 92 en 2004.
- La Grande Armée de Georges Blond chez Robert Laffont - Paris.

Nos remerciements à Roger Golard, Gendarme d'élite de Walcourt, pour sa documentation, ses remarques et ses conseils.

Un merci particulier à Fabian Vandersmissen pour sa documentation très riche avec :

- Soldats de la Grande Armée de Napoléon.
- Glorieux Cavaliers de Napoléon.
- La Glorieuse Epopée de Napoléon. aux Editions Atlas.



Aux Mascarades

Pantalons blancs
pour Marcheurs
Polyester 1^{er} choix
Enfants et adultes

20 €

Ouvert de 14 à 18h30 le samedi de 10 à 15h • fermé le mardi et dimanche

Sur les Marchés 188 • 5621 HANZINNE • Tél./fax 071 503 973 • auxmascarades@yahoo.fr



Le 17 septembre 2005, mariage de Hervé Focans, grenadier de la Marche Saint-Martin de Biesme, avec Nathalie Simons.



Le 9 juillet 2005, mariage de Jean-Michel Dehon, grenadier de la Marche Saint-Martin de Biesme, avec Nora Versteitd.

BUREAU DE COURTAGE

COLLIN-PAREZ

ASSURANCES - PRETS - PLACEMENTS

Rue Marin 3 - 6200 CHATELET
Tél. et fax 071 387 654



Souper et trophée 2005 Félicitations à Sart-Eustache !

ALAIN GUILLAUME

C'est devenu une tradition ! Notre Association clôture la saison des Marches par un souper, au cours duquel elle remet le Trophée. Ce Trophée récompense, comme le rappelle Michel Piérard, une Marche qui répond aux critères objectifs et précis d'une «*escorte militaire à une procession*», ce qui veut dire : discipline, respect des traditions, volonté de réunir toute une population autour de son saint patron. C'est bien l'idéal que veut atteindre la Compagnie Saint-Roch de Sart-Eustache depuis vingt-cinq ans, et aucun observateur ne fut surpris qu'elle soit la lauréate pour 2005. Ainsi, lors du souper du 22 octobre à Florennes, quelque deux cent cinquante participants ont applaudi les Compagnies Sainte-Rolende de Villers-Poterie et Saint-Roch de Sart-Eustache qui se sont transmis la «*Suprême Distinction*».



Emu, fier, heureux, André Poulain soulignait dans son discours, que divers points relient les deux Marches mises à l'honneur. En effet, c'est auprès de Claude Delvaux qu'il reçut les premiers sages conseils pour organiser une nouvelle Marche et la communauté sart-eustachoise n'est pas prête d'oublier sa participation au 900^e anniversaire de la reconnaissance de la sainteté de Rolende et à la magnifique retraite aux flambeaux.

Il devait ensuite exprimer l'admiration des Marcheurs de saint Roch envers la Compagnie de Gougnies, leur marraine, qui les a portés sur les fonts baptismaux en 1981. Enfin, le président adressa ses chaleureux remerciements à l'équipe dynamique, enthousiaste, bénévole, qui l'entoure et surtout aux épouses qui «*travaillent dans l'ombre*».

Il invita son trésorier, Jean-Claude Mercier, à recevoir le Trophée au nom de chaque Marcheur de Sart-Eustache.

□



La Compagnie de Fromiée en fête

GERARD BLONDIAUX, SECRETAIRE

Ce 8 octobre dernier, les membres du comité de la Compagnie de Fromiée ont mis sur pied une exposition photos illustrant les 60 dernières années de la Marche.

A cet effet, plus de 250 photographies retraçant l'histoire de la Marche Sainte-Rolende étaient exposées à la grande satisfaction du public présent.

Lors de cette festivité, sept anciens ont été mis à l'honneur pour leurs 60 années de participation ininterrompue. Il s'agit des nommés : Daffé Francis, Desmet Franz, Dujeu Franz, Dujeu René, Hens Gilbert, Joris André et Servais Emile.

Seul Franz Desmet n'a pu être présent pour des raisons indépendantes de sa volonté.

Cette manifestation était rehaussée par la présence de Monsieur Roland Marchal, Bourgmestre de Gerpennes

et fervent défenseur de notre beau folklore. C'est d'ailleurs ce dernier qui a remis un présent personnalisé à chacun des jubilaires après avoir retracé leur parcours au sein de la Marche Sainte-Rolende dans la Compagnie de Fromiée.

A l'initiative de Dominique Deville, membre du comité, les différents corps d'office de la Compagnie de Fromiée, qui ont oeuvré depuis l'année 1945, ont été présentés au public. De cette façon la trilogie des 60 ans (photos, Marche et corps d'office) était parfaitement respectée. Cette soirée récréative s'est clôturée par le verre de l'amitié.

Vive sainte Rolende ! Vive Fromiée !

□



ARMURERIE **Henri**
COLONVAL

Location de fusils de Marche et tromblons

FUSILS DE MARCHÉ - TROMBLONS - AMORCES ET POUVRE

Rue de Philippeville 104 • 6120 NALINNES
Tél. 071 215 033 • Fax 071 220 665
(1km après le rond-point du Bullia - direction Philippeville)

- Baionnettes
- Sabres
- Briquets

Fabrications de : • Tromblons • Fusils • Haches pour sapeurs



Laneffe Saint-Eloi 2005

ANDRÉ LEBEGUE

Cette année, Laneffe a vécu une fête de Saint-Eloi particulièrement grandiose avec l'inauguration de la chapelle restaurée. Après une dizaine d'années de patience, avec la générosité de chacun, de collectes diverses, la vente de cartes de soutien, l'organisation de marches ADEPS, et l'aide du petit patrimoine



wallon, cette chapelle fondée en 1864, lieu de dévotion et patrimoine local, est enfin rénovée.

Le samedi 25 juin, la Compagnie au grand complet escortant la statue entourée de la confrérie, s'est dirigée vers le sanctuaire.

C'est devant une foule nombreuse, que Monsieur l'Abbé Deloos a béni la

chapelle après le dépôt de fleurs par le corps d'office.

L'interprétation du cantique par la Fanfare Royale Saint-Eloi, fut suivie d'une décharge, et la Brabançonne termina cette cérémonie sympathique et émouvante pour beaucoup de Laneffois.

Le cortège, ensuite se dirigea vers le centre du village, à la salle de la petite chapelle pour le verre de l'amitié. Ce fut l'occasion pour le Mambour de la confrérie, de remercier tous ceux qui ont collaboré à la réussite de

cette entreprise : les corps de métier, l'administration communale, le petit patrimoine wallon, tous les bénévoles, les Marcheurs et tous les confrères. Le lendemain, jour de la grande fête, sous un soleil généreux, la bénédiction rassembla plus de septante che-

voux. La procession se déroula selon la tradition.

Cette année plusieurs confréries étrangères (Bouillon, Tilrode et Meise) nous firent l'honneur d'être présentes et de porter bien haut le culte de saint Eloi.

Un grand merci à toutes et à tous. Vive Laneffe. Vive saint Eloi. □



Le 3 septembre 2005, mariage de Lionel Jacques, zouave de la Marche Saint-Nicolas de Maison-Saint-Gérard et artilleur de la Marche Saint-Martin de Biesme, avec Stéphanie Plette, cantinière des zouaves de la Marche Saint-Nicolas de Maison-Saint-Gérard.

Le 3 septembre 2005, mariage de Jean-Marc Chintinne, tambour-major de la Compagnie Royale «Les Rouges» de la Marche SS. Pierre-et-Paul de Florennes, avec Julie Scaillet, clarinetiste à l'Harmonie Royale «L'Union» de Fraire.



Toutes les plus grandes marques d'accessoires

PRINCE
CARAVANING
Route de Couvin 9 - N.5

CARAVANES

TABERNY



Un professionnel pour vos loisirs

www.princecaravanning.be

e-mail : info@princecaravanning.be



Laneffe fête son tambour-major

AMANDINE



Cette année, Noël Desmet fêtait ses 20 années de tambour-major à la Marche Saint-Eloi de Laneffe. Pour l'occasion, et en présence des membres de sa famille et du corps d'office, sa fille Amandine lui adressait ces quelques mots...

A mon tambour-major de papa,

20 ans déjà... ! Non, bien sûr, ce n'est pas ton âge, mais voilà 20 années déjà que tu es le fringant tambour-major de notre charmant village de Laneffe... Mais quelle longue histoire avant d'en arriver là...

Tout a commencé pour toi à Gerpennes-Flaches, où tu es né en 1957, et où tu as grandi, bercé par le son des fifres et des

tambours. Tout gamin, tu as marché, bien-sûr pour débiter comme soldat. Mais après quelques années, rompu à la discipline exigée par la réputée «école» des Flaches, tu t'es investi dans le rôle d'officier : porte-drapeau, adjudant, puis major, place que tu occupes toujours aujourd'hui.

Mais ici à Laneffe, tout a commencé pour toi en 1981... Ta vie de jeune garçon t'y a conduit pour marcher en zouave. Ce fut le coup de foudre... pour notre belle Marche, assurément, mais également pour une jeune et jolie fille, une certaine Martine... La preuve en est : tu l'épouses en 1983.

De suite, tu t'investis dans le folklore local en prenant la place de major deux années consécutives : c'était en 1984 et 1985.

Mais peu de temps après disparaissait mon grand-père, Marcel, tambour-major dans notre village depuis de longues années. Et, sans doute poussé par ceux qui étaient devenus tes proches, mais certainement par ton goût prononcé pour les Marches de l'Entre-Sambre-et-Meuse, tu as pris la relève : c'était en 1986. Au début, faire tourner le bâton de tambour-major n'était pas chose aisée ! Qu'importe, un certain Monsieur Jean Hunin, virtuose du tambour, va t'apporter son aide précieuse... ainsi que tous ceux de ta batterie : Yvon, Bernard, Jacques, Pascal, Anthony, Stéphane, Francis, Olivier, Jean-Pierre, Ludovic, Michaël, ... et peut-être d'autres encore qui, je le leur demande, m'exuseront d'omettre de citer leur prénom.

Et peu de temps après, par une belle soirée d'automne, coucou... c'est moi qui arrivais : c'était le 7 octobre 1986.

Fier de moi, tu as tout de suite voulu que je t'accompagne : tu m'as choisie pour



marcher à tes côtés comme porte-chapeau. En même temps, tu es encadré pendant de nombreuses années de deux jeunes petits tambours-majors, qui déjà étaient très prometteurs : Ludovic et Anthony.

Mais tout ce chemin, tu ne le parcours pas seul : ma petite maman Martine, ton épouse, dit toujours «présente !...» quand arrive la Saint-Eloi à Laneffe : sans fatiguer, solidement épaulée par sa maman Colette et par sa soeur Laurence, elle prépare des repas, elle sert à boire, elle reçoit les tambours et le corps d'office, ... et tou-

jours avec le sourire et dans la bonne humeur. Tous ici présents se joignent à moi pour leur dire «merci !».

Et pour marquer cette étape importante de ta vie de Marcheur, nous t'offrons un petit présent qui, nous l'espérons, te fera grand plaisir... Maman et moi, ainsi que tous ceux et celles présents ici, nous levons notre verre pour te dire merci, et, ... «pa ta fla - pa ta fli»..., te souhaiter de nombreuses et heureuses années encore à la tête de ta batterie ainsi qu'au sein du corps d'office. □

Photo souvenir



Thy-le-Bauduin
Saint-Pierre
1957

Les Jumeaux
Marc et Philippe CHINTINNE

Boutique
Florence

Confection sur mesure
de costumes militaires

Nombreuses références

Rue Hamoir 22
7100 LA LOUVIERE
0498 26 96 72





**LOCATION
DE
COSTUMES
MILITAIRES**

Ets Simons-Tenret

Rue E. Jacques 1
B-6280 GERPINNES
Tél. et fax 071 501 372

*Magasin ouvert de 9 à 12h et de 13 à 19h
Le samedi jusqu'à 16h - Fermé le dimanche*



Le 13 août 2005,
Raphaël Poncelet,
sapeur
de la Marche Royale
de Gougnyes,
a épousé
Catherine Thibaut.



Totalement assurés.

La fête chaque année, grâce aux réductions.

Optez, vous aussi, pour les produits
des Assurances Fédérales.

INFORMEZ-VOUS SUR LE PARTAGE DES BÉNÉFICES

FEDERALE
ASSURANCES

L'assureur qui partage tout avec vous, même ses bénéfices

0800-14.200
www.federale.be



Mariage de Gaëtan Debève,
artilleur
de la Compagnie Royale
Sainte-Rolende
de Gougnyes,
avec Nadia Tantara,
le 1^{er} octobre 2005.

Le 3 septembre 2005,
mariage
de Christophe Devos,
porte-drapeau de la Marche
Sainte-Rolende d'Hymiee,
avec
Marie-Astrid Vandersmissen,
cantinière des tromblons
des grenadiers du Baty
de la Marche Saint-Ferdinand
de Chamborgneau
et porte-chapeau
du tambour-major
de la Marche Saint-Laurent
de Sart-Saint-Laurent.



MOURIALME R. s.a.

ENTREPRISE DE TOITURES • ZINGUERIES & CHARPENTES

Charpentes traditionnelles et fermettes préfabriquées
Tous recouvrements ardoises ou tuiles avec isolation tous types

Neuf ou restauration
Plates-formes • Petites maçonneries
Agréée à la prime pour rénovation
Service dépannage • Devis gratuit

Depuis
1976

Rue des Bruyères 42 • 5640 BIESME • Tél. et fax 071 728 510



René DAVISTER
Grenadier 1^{er} Empire
de la Marche Royale Sainte-Rolende de Cougnies
décédé le 26 septembre 2005 à l'âge de 59 ans



Noël SQUEVIN
Officier porte-drapeau du peloton des voltigeurs
du 1^{er} Empire de la Marche Notre-Dame de Walcourt
décédé le 24 avril 2005 âgé de 58 ans



Jean-Marie TOISOUL
Ancien hussard
de la Marche Saint-Antoine de Pontaury
décédé le 9 avril 2005 âgé de 58 ans



Aimé POULIN
Ancien zouave et officier zouave
de la Marche Saint-Antoine de Pontaury
décédé le 3 août 2004 âgé de 51 ans



René COLLE
Membre de la Confrérie Saint-Eloi de Laneffe
décédé le 26 juin 2005
âgé de 85 ans



Jean-Claude DAMAS
Soldat de la dernière guérite
de la Marche du Saint-Sacrement de Boussu-lez-Walcourt
décédé le 17 juin 2005 âgé de 57 ans



Boris PIRET
Sapeur de la Marche Sainte-Rolende
de Villers-Poterie
décédé le 19 juin 2005 âgé de 21 ans



Léopold DISSY
Grenadier
de la Marche Sainte-Rolende de Gerpinnes-Centre
décédé le 28 septembre 2005 âgé de 82 ans



Steve LEGLISE
 Voltigeur
 de la Marche Sainte-Rolende des Flaches
 décédé accidentellement le 21 juin 2005 âgé de 12 ans



Jean-François GILMAIRE
 1^{er} Major
 de la Marche Saint-Walhière de Courdinne
 décédé le 25 juin 2005 âgé de 34 ans



Denis JANSSENS
 Ancien sapeur de la Marche Sainte-Rolende de Gerpinnes
 et de la Marche Royale Saint-Roch & Saint-Frègo d'Acoz
 décédé le 12 septembre 2005 âgé de 80 ans



Luc PIROT
 Bicorne de la Compagnie Royale Sainte-Rolende
 de Biesme
 décédé le 29 octobre 2005 âgé de 33 ans



Jules GUILLAUME
 Ancien musicien de la Fanfare Royale d'Acoz,
 officier et sapeur de la Marche Royale Saint-Roch et
 Saint-Frègo et de la Marche Sainte-Rolende d'Acoz
 décédé le 13 octobre 2005 âgé de 65 ans



René DUFLOT
 Ancien directeur musical de la Fanfare Royale d'Acoz,
 ancien sergent-sapeur et sapeur
 de la Marche Royale Saint-Roch et Saint-Frègo
 et de la Marche Sainte-Rolende d'Acoz
 décédé le 18 août 2005 âgé de 69 ans

POMPES FUNEBRES
DONATI SPRL
 Téléphone 071 501 606

2 FUNÉRARIUMS
 Salons mortuaires à la disposition des familles
 Rue de Villers 47 • B-6010 COUILLET
 Avenue Albert 1^{er} 25 • B-6280 GERPINNES

TOUTES FORMALITES • INCINERATION



Hommage à
Monsieur Noël Squevin,
officier porte-drapeau
du peloton des voltigeurs
du 1^{er} Empire
de la Marche Notre-Dame
de Walcourt

LE COMITÉ DU PELOTON
DES VOLTIGEURS

Cher Noël,

En cette soirée du 24 avril, la nouvelle de ta disparition a plongé tous les membres de notre peloton dans une profonde tristesse. Depuis trente-deux ans - tu nous avais rejoints en 1973 et tu étais devenu notre porte-étendard en 1989 - ta personnalité avait su conquérir l'amitié de tous.

Tu étais en effet unanimement apprécié pour tes qualités de coeur, ta franchise et ta spontanéité. A celles-ci tu joignais un sens aigu de l'organisation et une grande dextérité manuelle. A maintes reprises, tes talents multiples ont permis d'éviter des frais importants au peloton - nous pensons à toutes les réparations effectuées sur les fusils ou sur les jugulaires des shakos mais aussi à la réalisation de boucles de ceinturon et de gibernes pour la garde du drapeau. Bref, tu avais la main à tout, Noël, et tu résolvais bien des problèmes techniques venant ralentir le bon déroulement des préparatifs de la Trinité.

Pour tout cela, nous t'adressons nos plus vifs remerciements et nous te témoignons notre reconnaissance. Ton souvenir restera gravé dans le coeur de chacun d'entre nous.



Décès de Luc Pirot

JEAN-LUC MIRGAUX
OFFICIER DES BICORNES DE BIESME

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès de notre compagnon de Marche et ami Luc Pirot.

Marcheur discret, il faisait l'unanimité grâce à sa sympathie et sa gentillesse. Hélas, la maladie l'a arraché à sa famille et à ses amis, laissant un énorme vide dans nos coeurs.

Il y a quelques mois, j'ai discuté longuement avec lui et l'ai convaincu d'être avec nous pour la Sainte-Rolende 2005, malgré son état de santé. ... Je n'oublierai jamais le lundi de Pentecôte, quand il est venu me remercier d'avoir insisté pour qu'il «marche» : sainte Rolende lui avait regonflé le moral...

C'est le genre de petite chose qui vous prend aux «tripes», qui vous va droit au coeur et qu'on n'oublie jamais...

En mon nom et au nom du peloton des grenadiers 1804 (Bicornes) de la Compagnie Royale Sainte-Rolende de Biesme, nous te remercions pour ton amitié et te disons «*au revoir Luc*».



Mariage de Michel Lefèvre, soldat du 1^{er} Empire de la Marche St-Christophe d'Hanzinelle, avec Sylviane Papart, le 2 juillet 2005.



Le 30 juillet 2005, Olivier Gillard, grenadier dans la Compagnie Sainte-Rolende de Villers-Poterie et ancien sergent-sapeur dans la Compagnie Saint-Martin d'Aiseau, a épousé Christel Goffinet.



Loverval - Saint-Hubert
septembre 2005

ROLAND MARCHAL

La Saint-Hubert en miniature

*Jour mémorable et particulièrement radieux
Eclairé par un soleil rarement aussi généreux*

*Uniformes colorés et tenue exemplaire loin d'être frivoles
Napoléon, malgré les apparences, n'est pas leur idole*

*Envoûtés par les fifres et tambours insatiables
Marcher ensemble constitue un idéal louable*

*Ambassadeurs de notre riche folklore les Marcheurs le font
Rôlés à cet exercice quelque peu martial, déjà, ils le sont.*

*Cheminer à petits pas pour rendre les honneurs avec sérieux
Honoré le saint Patron de la Paroisse par un office pieux*

*Evoquer maints souvenirs lointains avec nostalgie
Tous ces attrait, ils les cultivent avec une certaine mélancolie*

*Respecter les consignes en vue de perpétuer la tradition
Encadrés par des personnes qui vivent ce folklore avec passion*

*Notoire et sans borne est leur admiration pour la fondatrice
Trente années se sont écoulées depuis cette initiative créatrice*

En guise d'hommage, nous la saluons par une salve d'applaudissements

*Amitié, convivialité et solidarité sont leur apanage
Nombreux sont les Lovervalois à être enrôlés dès leur plus jeune âge*

*Saint Hubert protège-les et accorde-leur d'assurer la relève demain.
Bon et heureux anniversaire et longue vie à la Compagnie des Jeunes.*



Les Jeunes décorés lors de la Saint-Hubert 2005.

Si vous voulez compléter votre collection...

Les anciennes revues «Le Marcheur», de 1961 à 2001, sont disponibles au prix de 0,50 euro (+ frais de port éventuel) chez notre trésorier André SAINTHUILE, rue de la Paix 4a, 6200 Châtelet, tél. 071 39 23 91.

Sachez cependant que les numéros 1-2-7-15-16-45-81 et 149 sont épuisés.



Restaurant
le Sambre & Meuse

Grillades
Pizzas au feu de bois

TOUS
NOS PLATS
A EMPORTER
- 10 %

Face à l'église de Gerpinnes
Tél. 071 502 659



Le musée des Marches

ERIK VANDELOISE

Comme vous le savez tous, le musée des Marches s'est doté, il y a un peu plus d'un an, d'un site internet. Ce dernier est une vitrine supplémentaire pour notre folklore, désormais, accessible aux quatre coins du monde !

Nous avons le plaisir d'accueillir mensuellement sur ce site un millier de visiteurs. Ils peuvent ainsi découvrir, de chez eux, une partie des collections du musée ; chacune des salles d'exposition leur étant présentée. Ils peuvent aussi trouver sur le site les heures d'ouverture du musée, un plan d'accès, les coordonnées des personnes de contact, ...

A côté de ces informations, le site offre aux visiteurs des rubriques évoluant tout au long de l'année :

- Une série de liens vers les sites des compagnies, pelotons, confréries, fanfares et harmonies, ... mais également vers des sites folkloriques et culturels.

- Des extraits musicaux de nos airs de batteries et fanfares.
- Un calendrier des fêtes mobiles dans la religion chrétienne.
- Une rubrique «A la Une», actualisée tous les deux mois. Celle-ci propose des dossiers sur des aspects de notre folklore (ses origines, les sapeurs, les batteries, ...).

Début 2005, l'idée de réaliser un inventaire des Compagnies de Marcheurs et des sociétés de musique a germé. Le concept a mûri tout au long du premier semestre et, depuis le 1^{er} septembre dernier, le résultat de nos recherches est accessible à nos visiteurs. Nous proposons, outre l'inventaire des Compagnies de Marcheurs demandé initialement, un inventaire des sociétés de musique qui accompagnent traditionnellement nos Marches. Afin d'illustrer cet inventaire, des photos des drapeaux, des églises, ... sont consultables pour chacune des Compagnies et phalanges musicales.

Pour chaque Compagnie de Marcheurs, ce n'est pas moins d'une trentaine de données qui sont reprises

**André
Dal Cero**

Rue des Français 149
B-6200 CHATELET
Tél. et fax 071 387 197
après 17 heures



(date de création, date d'affiliation à l'AMFESM, nombre de Marcheurs, horaire, moment fort, ..., date de la sortie annuelle). En ce qui concerne les phalanges musicales, vous y trouverez des informations telles que l'année de création, le site internet, le nombre de musiciens, ...

Une attention particulière a également été apportée à l'aspect religieux de nos Marches. Pour chaque saint, sainte et bienheureux honorés lors de nos Marches, un texte sur la vie du saint patron de la Marche, illustré par des photos, a été rédigé. Vous pouvez également trouver des informations concernant les saints patrons des églises de nos villages de l'Entre-Sambre-et-Meuse. A l'heure d'écrire ces quelques lignes, 53 textes sont accessibles.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous ont envoyé des photos et des renseignements afin que les données présentées soient les plus exactes possibles. Nos remerciements plus particuliers à Bertrand Thibault pour ses montages photos. Nous

comptons sur la collaboration de tous les Marcheurs et musiciens afin de compléter ce travail. En effet, nous ne disposons pas encore de toutes les photos des drapeaux des Compagnies, par exemple. N'hésitez pas à nous contacter pour nous transmettre les informations que vous avez en votre possession.

Il n'est pas simple de vous présenter ce travail dans un texte... il vous reste une chose à faire pour en savoir plus et découvrir notre inventaire, rendez-vous sur www.museedesmarches.be rubrique «Marches et musiques». N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires : webmaster@museedesmarches.be

Erik VANDELOISE
Secrétaire du musée
Responsable du site internet
Rue du Basson 27
6001 Marcinelle
Gsm : 0496-047110
secretaire@museedesmarches.be

**CHAUFFAGE
ET SANITAIRE**

- Installation
- Entretien
- Dépannage

**André
LOOZE**

Reconnu par le Ministère de la Région Wallonne

Rue de Dinant 41
6280 GOUGNIES (Gerpennes)
© 071 502 438



1945-2005

60^e anniversaire de la Marche Saint-Louis de Marcinelle

JEAN GODEAU, SECRETAIRE

La Marche Saint-Louis de Marcinelle a déroulé ses fastes le week-end des 27-28-29 et 30 août 2005.

A l'occasion de son 60^e anniversaire, la saperie d'empire a été constituée principalement d'anciens Marcheurs.

Diverses réceptions ont eu lieu, rehaussées par la présence des personnalités marcinelloises. Le samedi 27, lors de la réception à l'hôtel de ville, on procéda à la remise des médailles, épinglées par les personnalités présentes.

**Médaille d'argent
(35-45 participations) :**
Michel Bajoux, Didier Gobert, Alain

Lallemand, Raymond Gérard, Jean-Claude Servais et Francis Guyaux;

**Médaille de bronze
(30 participations) :**
Robert Guyaux, Jean-Pierre Courbet, Michel Wilbert et Philippe Denis.

**Médaille de la Marche Saint-Louis
(25 participations) :**
Philippe Raskin, Robert Kenty et Paul Seny.

**Médaille de la Marche Saint-Louis
(20 participations) :**
Etienne Moreau, José Paquier, Jean-Claude Remy et Frédéric Bajoux.

**Médaille de la Marche Saint-Louis
(10 participations) :**
Christiane Stilmant, Alain Frédéric, Jean-Marie Devillers, Claude De Proote, Didier Claus, Sandra Bayart, Stéphanie Seny, Nadège Bajoux, Loghan Gobert, Jason De Thuin, Ludovic Courbet, Julien Streuve, Robert Deverd, Loïc Bajoux, Frédéric Kenty, Marcellin Fiévet et Michaël Van Goolen.

**abc armurerie
benoît calet**

Diplômé de l'Ecole d'Armurerie de Liège
Rue St-Donat 18 • Zoning Industriel • 5640 METTET
Tél. 071 77 06 29 • Fax 071 77 02 92
abcalet@skynet.be
Ouvert du mardi au samedi de 15h à 18h30.

Compagnies :
commandez
vos poudres

Vente
de poudre,
amorces,
fusils,
tromblons
et
pistolets



Le dimanche 28 août, la Marche s'est rendue au cimetière, accompagnée des personnalités politiques et patriotiques. Un hommage fut ensuite rendu aux monuments «*Au Mineur*» et «*Aux Combattants 14-18 et 40-45*». La messe militaire fut célébrée par Monsieur le Curé Ngoc An et la procession Saint-Louis traversa ensuite les divers quartiers de Marcinelle-Haies.

La grand-messe militaire du lundi fut célébrée à la mémoire des Marcheurs défunts. A l'issue de l'office, le président épingla la médaille de la Marche Saint-Louis pour 3 participations : Nathalie Kenty, Evelyne Lonchin, Brigitte Streuve, Isabelle Buschemi, Aurélie Fensie, Nicolas Giamdelice, Jessica Lajogiannis, Noémie Devillers, Kevin Andris et Amélie Bourlet.

La Marche se rendit ensuite aux résidences «*Les Bruyères*» et «*Sart-Saint-Nicolas*» où des salves furent tirées en l'honneur des pensionnaires.

La journée du mardi fut consacrée aux visites au domicile des officiers.

Il est à retenir que ce week-end de Marche se déroula avec beaucoup d'attention et de précautions dans la manipulation de la poudre afin d'éviter tout accident. Un grand bravo à tous. □



Le 6 août 2005, mariage de Christian Helleputte, voltigeur de la Marche Royale Saint-Pierre de Villers-Deux-Eglises, avec Françoise Moise.



15 cars
de
8 à 88 places

Rue Ste-Geneviève 23
B-6460 CHIMAY
Tél. 060 21 13 31
Fax 060 21 28 95
E-mail :
leleux@autocariste.com



En 1830, dans l'Entre-Sambre-et- Meuse et en Carolorégie

LE COMITE DE REDACTION

Nous avons consacré notre bulletin de juin au 175^e anniversaire de notre indépendance nationale.

VERS L'AVENIR - LE RAPPEL, dans son édition du 20 juillet, a profité de cette occasion pour évoquer certaines situations et plusieurs troubles dans notre région. Cette évocation constitue une suite intéressante et complémentaire à nos écrits.

Qu'apprenons-nous ?

À Mariembourg, déjà le 1^{er} janvier 1819, un bal avait dégénéré en une rixe avec des sous-officiers hollandais, bilan : 35 blessés. Et le 1^{er} octobre 1830, c'est toute une population qui se rue vers les deux casernes, pour obliger la garnison à se rendre; Narcisse Pinget se permet même de dicter le texte de capitulation au commandant de la

place, un succès obtenu sans tirer un seul coup de feu.

À Couvin, lors de la kermesse du 5 septembre, le drapeau belge est arboré sur le clocher de l'église et sur la «*maison commune*», aux cris de «*Vive la liberté*». Les fauteurs de troubles se nomment Charles Dutemple, Adolphe et Xavier Laurent, Marie-Antoine Mathot, Désiré Paulet... et Charles de Monge, alors bourgmestre de Petigny. Ce dernier part pour Bruxelles, avec une trentaine de volontaires rejoints très vite par une quinzaine de patriotes de Philippeville, et plus tard par un certain Jacques Burk.

Ce Jacques Burk est un ancien officier de Napoléon. Brasseur, informé des événements qui se déroulent à Bruxelles, il achète des fusils, de la poudre, et entraîne 52 compatriotes vers la capitale. Suite aux combats des 25 et 26 septembre, les munitions manquent; Jacques Burk revient à Philippeville où la tension est grande entre le gouverneur militaire et les autorités de la ville : les artilleurs belges refusent d'obéir et aident les habitants à s'emparer des armes de l'arsenal - des soldats tirent en l'air -



Aux Mascarades

Pantalons et gants blancs - Plumets - Képis
Bérets - Costumes complets
pour tous les Marcheuses (sur commande)
Jupes et tissus pour cantinières
Imperméables transparents
Galons - Dentelles - Flambeaux...
Verres en étain (2 cl) pour cantinières
FUSILS ET TROMBLONS POUR ENFANTS

Ouvert de 14 à 18h30 le samedi de 10 à 15h
fermé le mardi et dimanche

Sur les Marchés 188 • 5621 HANZINNE • Tél./fax 071 503 973 • auxmascarades@yahoo.fr



des coups de baïonnette s'échangent - un canonnier est mortellement blessé - la garnison fuit et des soldats sont faits prisonniers - un drapeau national est promené en musique... et Jacques Burk repart vers Bruxelles avec deux canons, une quinzaine de canonniers expérimentés, de nouveaux volontaires, et des munitions.

Chimay compte aussi ses braves. Retenons le sous-lieutenant des douanes Gérard Alpest, Alexandre Viroux qui poursuit les Hollandais jusqu'à Anvers, et Jean-Baptiste Berger de Riezes qui est volontaire dans les «*Tirailleurs du Limbourg*».

Les journaux «*Vers l'Avenir - Le Rappel*» soulignent enfin le courage aux combats de ce jeune grenadier de 22 ans blessé à l'épaule, Victor Syeur de Soumoy, et de Henri Bourguignon, un des nombreux volontaires du contingent de Namur.

Et à Namur, que se passe-t-il ?

Namur est la principale place forte des Provinces du Sud, aux ordres du général van Geen. Cet officier est réputé «*autoritaire, brutal, soumis aux*

consignes». Sa garnison compte quatre mille hommes. Craignant la défection des Wallons, il envoie en renfort à Charleroi un contingent intégralement hollandais tandis qu'à Namur, il met les remparts et la citadelle en état de défense : mortiers - canons - grils destinés à rougir les boulets... de quoi transformer la ville en un tas de cendres. Alors que les Namurois montent à l'assaut, forcent les premières barricades, s'attaquent aux portes, le lieutenant Eenens reçoit l'ordre d'ouvrir le feu. D'un geste bref, il défend à ses canonniers de tirer et retourne plusieurs bouches vers l'intérieur de la citadelle. Cette attitude libère les soldats wallons - flamands - luxembourgeois, qui huent les officiers et occupent le poste de commandement. Van Geen doit hisser le drapeau blanc. Alexis-Michel Eenens deviendra l'Inspecteur Général de l'Artillerie belge, un personnage à qui les Namurois doivent beaucoup.

La région de Châtelet est un autre centre important de patriotisme en

(suite page 30)

Costumes militaires

Plus d'un siècle
au service des Marcheuses

**MAISON
LECLERCQ**

Rue des Ecoles 14 • B-5651 TARCENNE
Tél. 071 213 824 • Fax 071 218 197





EN 1830, DANS L'ENTRE-SAMBRE-ET-MEUSE...

(suite de la page 29)

1830. Marcel Nihoul nous a déjà présenté le «*Drapeau d'Honneur*» que la cité sambrienne a reçu des mains du roi Léopold 1^{er} et soulignait à cette occasion, le rôle capital joué par les frères Victor et Jean Pirmez. Le Président du «*Vieux Châtelet*» termine la rédaction d'une étude très documentée, abondamment illustrée, sur les événements et l'engagement des volontaires châteletains en 1830¹⁹.

En voici un résumé très condensé : Dès les premiers troubles bruxellois connus, la population de Châtelet et des environs adhère au mouvement révolutionnaire sous l'impulsion des frères Victor et Jean Pirmez. Une garde bourgeoise est immédiatement formée et armée.

A plusieurs reprises, quelque six cents volontaires de Châtelet et Châtelaineau se rendent à Charleroi. Ces coups de force répétés empêchent la garnison d'effectuer des sorties de représailles contre la population carolorégienne insurgée et de recevoir des renforts venant de Philippeville.

Le 25 septembre, un corps franc part pour la capitale et participe aux combats tant à Bruxelles qu'à Louvain : Pierre-Joseph de Bavay est blessé à la Rue Royale, Pierre-Joseph Depasse est blessé sur la Place Royale et Louis Depeer défend la Porte de Schaerbeek. Tous les trois seront décorés de «*la Croix de Fer*», une distinction voulue par le Gouvernement belge pour honorer les citoyens qui, du 25 août 1830 au 4 février 1831, ont été blessés ou ont fait preuve de bravoure éclatante dans les combats ou ont rendu d'éminents services au pays. Et en 1878, le Gouvernement complète la reconnaissance nationale en créant «*la Croix Commémorative des Volontaires de 1830*» à l'adresse de tous ceux qui n'ont pas reçu «*la Croix de Fer*». C'est le cas d'Adolphe Beugnies et de Pierre-Joseph Duquesne qui se sont distingués lors des combats de Waelhem et de Berchem, de Jean-Louis-Désiré Nalinne qui est présent à Epegghem, Kermpt et Houthalen. Jean Pirmez, également décoré de «*la Croix de Fer*» sera élu par les Châtelet-

HALLOINT

Route de Philippeville 314 - 6001 MARCINELLE
Tél. 071 470 929

Spécialiste du vêtement de travail
Pantalon de Marcheur à partir de 15 €



tains pour les représenter au Congrès National. Charles Demierbe dit Biron, Victor Pirmez et Benjamin-Joseph Thibaut n'ont pas été décorés, sans doute ne l'ont-ils pas souhaité.

Rappelons enfin qu'en 1930, la Ville de Châtelet a fait sceller dans le grand vestibule de l'hôtel de ville, une plaque commémorative sur laquelle figurent les noms de ses combattants de 1830.



Pourquoi François-Germain Herman de Bouffioux se trouve-t-il à Charleroi ? A-t-il suivi un corps franc châteletain ? Et comment la situation évolue-t-elle ?

L'agitation grandit de jour en jour. Par crainte d'une insurrection, les industries - charbonnages - verreries - ate-

liers... ont fermé leurs portes. Des milliers d'ouvriers se retrouvent dans la rue, prêts à chasser l'occupant.

Léopold de Dorlodot arme ses verriers, hisse le drapeau national et distribue des cocardes aux couleurs brabançonnaises.

Au sein du Conseil de Régence (ou Conseil communal), les fidèles au roi Guillaume sont remplacés par des hommes nouveaux et patriotes dont Paul-François Huart-Chapel et Gustave Nalinne.

La garde bourgeoise et les corps francs contrôlent tous les accès à la place forte. Il faut isoler la garnison et la réduire par la famine.

Cette situation dure jusqu'au 23 septembre quand on apprend que l'on se bat dans Bruxelles. Spontanément, plusieurs contingents de volontaires se rendent dans la capitale : dans leurs rangs, notre Bouffalonien Herman et Gustave Nalinne. Représentés à Charleroi, ils prendront une part importante dans la reddition de la forteresse : le 5 octobre, à midi, le commandant remet la place et le 8, les Orangistes prennent la direction de Maestricht escortés par une compagnie de gardes civiques. Toute la population carolorégienne et celle des environs, des corps francs de Châtelet, Gosselies et Jumet occupent la Ville Haute. «*Jamais, prétend un témoin, on n'a entendu pareille décharge de mousqueterie pour fêter la libération*». La reddition de la garnison s'avère très avantageuse car l'ennemi abandonne 160 canons, 300 tonnes de poudre, 1800 fusils et même la caisse. Namur - Châtelet - Châtelaineau - Charleroi, remontons la Sambre et nous voici à Thuin.

(suite page 32)



EN 1830, DANS L'ENTRE-SAMBRE-ET-MEUSE...

(suite de la page 31)

Jean-Marie Horemans, président du Centre d'histoire et d'art de la Thudinie, raconte :

«Deux compagnies sont parties de Thuin, avec drapeaux français et liégeois, en chantant la Marseillaise et Valeureux Liégeois (Rappelons que la Thudinie faisait partie de la Principauté de Liège). Des deux compagnies, seule la première sous la conduite du lieutenant Jean-Baptiste Clavel, est arrivée à temps à Bruxelles pour combattre au Parc et poursuivre les Hollandais jusqu'à Overijse. Il semble même qu'elle ait monté la garde à l'hôtel de ville de Bruxelles, pour assurer la protection des membres du Gouvernement provisoire. La deuxième compagnie arriva lorsque toute action était terminée. Cette participation valut à la ville de Thuin, un «Drapeau d'Honneur» que le roi Léopold 1er remit personnellement au lieutenant Clavel. Cet étendard est aujourd'hui perdu.

Connaissons-nous encore les noms et les actions de nos aïeux partis à Bruxelles ?

Selon certains historiens, ce sont les volontaires de Bruxelles, de Liège et de Louvain qui tinrent tête aux Hollandais alors que l'étude des faits prouve clairement, que le soir du 23 septembre, la cause de la Révolution était perdue : à l'exception du baron d'Hooghvorst, tous les chefs avaient fui, les munitions commençaient à manquer et la disette se faisait sentir...

C'est l'arrivée des premiers corps de volontaires formés chez nous, notamment ceux de Gosselies, Jumet, Charleroi, Fleurus, et de Couvin... qui a ranimé les courages et fait revenir les meneurs de la première heure pour constituer un Gouvernement provisoire.

Qui se souvient encore des collectes d'argent, de vivres, d'armes, de linge... destinées à enrichir le trésor de guerre du Gouvernement provisoire ou à assurer les soins aux blessés ? Nous avons relevé quelques récoltes dans plusieurs de nos bourgades et petits villages où les économies se comptaient souvent en cents et en marchandises :

Gerpennes = 1024,64 francs;
Gougnies = 217,56 francs;
Joncret = 95,55 francs;
Châtelet = 1412,43 francs;
Châtelineau = 1448,50 francs;
Bouffioulx = 354,46 francs;
Aiseau = 167,38 francs;
Pont-de-Loup = 240 francs;
Presles = 235,80 francs.

Fleurus versa 1500 francs et des vivres; Gosselies donna 755,95 francs ainsi que 379 pains et 10 jambons; Jumet totalisait 976,42 francs et 130 pains. Le total des dons (uniquement en numéraire) fut de 16.579,06 francs pour le district de Charleroi et de 17.605,11 francs pour celui de Thuin. Ce patriotisme et cette générosité honorent notre Pays des Marches et font partie de notre héritage. Il est bon et utile de le rappeler, surtout dans un temps de défaillance.

(*) Cette étude paraîtra dans l'annuaire n°46 de l'année 2006 du «Vieux Châtelet». Vous y trouverez aussi un compte rendu des cérémonies organisées en 1905, 1930 et 2005. Réservez dès maintenant votre exemplaire en contactant Marcel Nihoul - rue des Campagnes 85 - à 6200 Châtelet - tél 071/38 27 12.

Bibliographie complémentaire :

- Histoire d'une Métropole : Charleroi 1830-1994 de Pierre-Jean Schaeffer - Editions Quorum.
- La Révolution Belge de 1830 en Carolorégie de Victor Ernest. Editions L'Eglantine à Bruxelles - 1930. □